

Pendant que des émigrations s'effectuaient de la Celtique en Italie, déterminées par d'autres émigrations qui avaient lieu du nord au sud, il s'en opérait aussi, quoique moins fréquentes, du midi au nord. L'on vit des colons phocéens et celtibères se répandre parmi la population de la Séquanie et s'y mêler sans absorber les Séquanes.

Le territoire de Nantua devint gallo-romain par la conquête de César, puis burgondien; enfin, tomba sous la domination des Francs, l'an 534, lorsque Clotaire et Chilbert se rendirent maîtres de la Bourgogne, par la défaite de Gondomar.

Nous eussions aimé que, pénétrant plus avant dans les détails géographiques, M. Debombourg nous eût appris : 1° Pour l'époque gallo-romaine, si, par la fameuse division des Gaules que fit Auguste, l'an 727 de Rome, après la bataille d'Actium, le territoire de Nantua fut ou non incorporé dans la cité de Lyon, ou continua à faire partie de la cité des Séquanes, laquelle, d'après Ammien Marcellin, qui écrivait à la fin du IV^e siècle, s'étendait jusque vers le Rhône, à sa sortie du lac de Genève (1); 2° pour l'époque du premier royaume de Bourgogne, qu'il eût précisé le temps où

(1) « Le Rhône, dit Ammien Marcellin, se jette dans un lac appelé Léman, qu'il traverse sans se mêler à ses ondes, et, sillonnant à la sommité cette masse comparativement inerte, s'y fraye de vive force un passage. De là, sans avoir rien perdu de ses eaux, il passe entre la Savoie et le pays des Séquanais, poursuit son cours laissant à sa droite le Lyonnais et à sa gauche le Viennois. *Unde sine jactura rerum per Sapaudiam fertur et Sequanos, etc.* (XV. 11.) »

Au lieu de *per Sapaudiam*, plusieurs manuscrits d'Ammien Marcellin portent : *per densa paludium fertur et Sequanos*.

Ausone qui écrivait, de même qu'Ammien Marcellin, sur la fin du IV^e siècle, dit, dans des vers en l'honneur de la ville de Narbonne, que les Allobroges se mêlent aux Séquanes.

Insinuant que se Sequanis Allobrogis oris.